

COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX PARCOURSUP
Rentrée universitaire 2020 / 2021

Vu le code de l'Éducation ;

Vu les dispositions de la Loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) ;

Le Président de l'Université Le Havre Normandie arrête :

Article 1 : La commission d'examen des vœux Parcoursup du PORTAIL Mathématiques, Informatique, Sciences de la Matière et de l'Ingénieur (L1 MISMI) pour la rentrée universitaire 2020/2021, est présidée par

Mme LHUISSIER Natalija - Maître de conférences

Article 2 : la commission est composée des 4 autres membres suivants :

NOM, PRENOM

FONCTION

BOUYSSON Claire

LEMAIRE Anne-Sophie

LHUISSIER Jean-François

SANNIER Gaëlle

Maître de Conférences

Maître de Conférences

Article 3 : Les modalités et critères d'examens des candidatures, susceptibles d'être communiqués sur demande suite à la décision du Conseil constitutionnel du 03 avril 2020, sont les suivants :

L'accès au portail n'est pas sélectif. Toutefois, les candidatures seront classées.

Les critères utilisés sont prioritairement les notes obtenues dans les matières scientifiques (Mathématiques et/ou Physique-Chimie et/ou Sciences de l'ingénieur et Anglais) en Terminale ou à défaut en Première.

L'évaluation prendra également en compte certaines épreuves anticipées du Bac : écrit de Français, oral de Français ou Sciences.

Le projet de formation motivé sera également utilisé afin d'identifier les éléments liés à la cohérence du projet et à la motivation du candidat.

L'autonomie du candidat ainsi que sa capacité à réussir dans l'enseignement supérieur seront aussi des éléments déterminants. Ces deux critères sont estimés dans la fiche avenir communiquée par l'établissement d'origine.

Pour les étudiants en reconversion ou en réorientation, nous examinerons l'avis du service d'orientation si il existe. Cet avis sera prioritaire. Nous examinerons également les résultats dans les disciplines scientifiques de l'année en cours s'il y en a, ainsi que les résultats du baccalauréat.

LE HAVRE, le 06/05/2020

Le Président de l'université

Pascal REGHEM